

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Visas : le Gabon revoit ses accords

**DEVENU** gratuit sous l'ancien régime pour les pays du G20 et de l'Union européenne, le visa d'entrée en République gabonaise est de nouveau obligatoire pour ces pays. L'information a été confirmée par l'ambassade haute représentation du Gabon en France qui indique que "l'exigence de visa d'entrée au Gabon est réintroduite pour les citoyens des pays membres du G20".

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**L**ES ressortissants des pays membres de l'Union européenne et du G20 devront à nouveau s'astreindre aux formalités de délivrance de visas pour obtenir un laissez-passer d'entrer au Gabon. L'exemption qui était faite à ces pays pour une durée de 30 jours depuis février dernier, a été annulée par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), qui entend prôner des mesures de réciprocité à l'endroit de ces pays.

En effet, depuis février dernier, les voyageurs français et des pays membres du G20, qui étaient exemptés de visa, ont de nouveau besoin de ce document pour se rendre au Gabon. Le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), qui a pris le pouvoir, le 30 août dernier, veut repartir sur de nouvelles bases avec l'ensemble de ses partenaires. "Les citoyens français doivent obtenir un visa, et c'est pareil pour toutes les nationalités précédemment dispensées de visa", a expliqué l'ambassade du Gabon Haute représentation en France. Confirmant ainsi que la mesure de dispense de visa n'est plus d'actualité.

Depuis cette décision, les touristes et voyageurs d'affaires



Photo: DR

ressortissants des 43 pays suivants doivent dorénavant faire une demande de visa avant de se rendre au Gabon. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil,

du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Turquie et des 27 de l'Union européenne (Autriche,

Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie,

Slovénie et Suède).

Pour rehausser l'image de sa diplomatie, le Gabon, terre de paix et d'hospitalité légendaire, veut entretenir des rapports francs, sincères et directs avec ses partenaires. Pour ce faire, refusant de lâcher du lest, le pays applique désormais la réciprocité en termes de visas d'entrée sur son territoire.

Il convient de rappeler que depuis 2015, les ressortissants de tous les pays nécessitant un visa d'entrée au Gabon peuvent demander un visa électronique (e-Visa) auprès de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI) sur le site : [evisa.dgdi.ga](http://evisa.dgdi.ga). Pour l'obtention d'un e-Visa, il est nécessaire de remplir un formulaire en ligne, de télécharger une copie du passeport et de sa photo d'identité.

### Contrepoint

## Au nom du principe de "réciprocité"

H.N.M  
Libreville/Gabon

**L**A mesure d'obligation de visa pour les pays de l'Union européenne et du G20 répond au principe de réciprocité instauré par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). C'est donc en vertu dudit principe que le Gabon

vient d'annuler l'exemption de visa pour ces pays.

Désormais, l'entrée sur le territoire gabonais est soumise à l'obtention d'un visa auprès des représentations diplomatiques. Au moment de cette décision prise en février dernier par le régime déchu, nombre de compatriotes étaient montés au créneau pour dénoncer le "deux poids, deux mesures"

vis-à-vis de ces pays. Lesquels, à l'inverse, obligent les ressortissants gabonais à obtenir un visa pour entrer sur leurs territoires. À travers cette mesure, le CTRI entend redorer l'image du Gabon sur le plan international.

Pour les investisseurs étrangers et les touristes qui arrivent au Gabon, cette mesure permettra de filtrer les entrées et les

sorties. Et limiter les "va-et-vient" des ressortissants des 43 pays visés. Il s'agit pour le gouvernement de la Transition d'imposer une nouvelle diplomatie à ses partenaires.

Dans cette nouvelle forme de gestion de la cité par le général Brice Clotaire Oligui Nguema, l'idée est de tracer un nouveau schéma de fonctionnement diplomatique.